DEPARTEMENT
DE L'ESSONNE
Arrondissement d'Etampes
Canton d'Arpajon

N°	2025	038

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BOISSY-SOUS-SAINT YON

DATE DE CONVOCATION 14 mars 2025	L'an deux mille vingt-cinq
DATE D'AFFICHAGE 26 mars 2025	Le vingt mars à 20 heures 30,
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 27 PRESENTS : 18 VOTANTS : 23	Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Marc PICHON, Maire. **Etaient présents :** M. PICHON Jean–Marc – Mme MOUNOURY Aurélie – M. IBOUADILENE Francis – M. LOURS Xavier – Mme COURTOIS Cécile – M.GAUTHIER Dominique – M. DA SILVA Frédéric – M. REYNAUD Max – Mme DUCHOSAL Christine – M. DUCHOSAL Frédérick – Mme BLAIZE Sophie – M. LAURENT Eric – Mme PEDRONO Anne-Marie – M. LION Robert – M. FAUCHÉ Fabien – Mme COLLIN Monique – M. CHAMPION Patrick – Mme HEMON Alexandra. **Absent(e)s représenté(e)s** : Mme CAZADE-SAADA Claire – Mme MOAL Sylvie – Mme BONNASSEAU Patricia – M. GOFF Jullian – M. TISCHENBACH Thierry – M. DORIZON Maurice. **Absent(e)s non représenté(e)s** : Mme LEROMAIN Nadège – Mme BILIEN Carine – Mme SCACCHI Anne. Monsieur FAUCHÉ Fabien a été désigné secrétaire de séance.

COMPTE ADMINISTRATIF 2024 (Annule et remplace la délibération n° 2025-025)

Le Conseil Municipal est convié à examiner le compte administratif communal 2024, faisant apparaître les résultats suivants :

Compte Administratif 2024 du budget principal M 57

Sections	Reports 2023	Réalisations de dépenses	Réalisations de recettes	Résultat Brut 2024
Fonctionnement	**533 425.80 €**	**3 320 497.19 €**	**3 678 825.87 €**	**358 328.68 €**
Investissement	**418 937.72 €**	**3 025 334.43 €**	**3 530 613.46 €**	**505 279.03 €**
Résultat	**1 992 120.03€**	**6 345 831.62 €**	**7 209 439.33 €**	**863 607.71 €**

Le Conseil Municipal,

Publié le : 06/06/2025 09:14 (Europe/Paris)
Collectivité : Boissy-sous-Saint-Yon
https://www.intramuros.org/boissy-sous-saint-yon/documents_administratifs/31865

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2313-1 modifié par l'article 107 de la loi NOTRe (n°2015-991) du 7 août 2015,

VU la délibération du conseil municipal du 30 novembre 2023 adoptant la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2024,

Vu l'arrêté du 20 décembre 2024 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M. 57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs

Vu la note explicative de présentation du compte administratif, annexée à la présente,

Vu l'avis de la commission Finances – Budget – Ressources Humaines et Affaires Générales du 13 mars 2025,

CONSIDERANT qu'une erreur matérielle s'est glissée dans la délibération n°2025-025

Après avoir fait l'objet d'un débat contradictoire,

Après retrait de Monsieur le Maire au moment du vote, conformément à l'article L.121-14 du CGCT,
Après en avoir délibéré, sous la présidence de Monsieur IBOUADILENE, adjoint au Maire,

À l'unanimité,

DONNE QUITUS au Maire de la présentation faite du compte administratif de l'exercice budgétaire 2024.

RAPPEL le résultat reporté excédentaire de 2023 en investissement à hauteur de 418 937.72 € et de 533 425.80 € en fonctionnement,

RAPPEL que la part affectée à l'investissement en 2024 s'élève à 1 039 756.51 €

ADOPTE le compte administratif 2024, dont la section de fonctionnement laisse apparaître un excédent de clôture de **358 328.68 €** et la section d'investissement un excédent de clôture de **505 279.03 €.**

Le Maire,

Jean-Marc PICHON

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
091-219100856-20250320-DEL2025-038-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 28/03/2025

Publié le : 06/06/2025 09:14 (Europe/Paris)
Collectivité : Boissy-sous-Saint-Yon
https://www.intramuros.org/boissy-sous-saint-yon/documents_administratifs/31865